



République Française – Département de Vaucluse – Arrondissement d'Apt
MAIRIE DE CABRIERES D'AVIGNON
Commune membre de l'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse

Arrêté portant autorisation de voirie
2024-011 VOI
77 Chemin des Pasquiers

Le Maire de la commune de Cabrières d'Avignon,

Vu le Code de la Route,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'arrêté interministériel du 15 juillet 1974 et notamment la 8^{ème} partie relative à la signalisation routière et les textes d'application,
Vu la demande formulée par l'entreprise « Les Jardins de Glanum » pour des travaux au 77 chemin des Pasquiers.

CONSIDERANT que pour permettre le bon déroulement des travaux d'aménagement de jardin et d'assurer la sécurité, qu'il y a lieu de réglementer la circulation **au 77 Chemin des Pasquiers.**

ARRETE

Article 1 : 1er mars 2024 de 7h00 à 18 heures, le bénéficiaire est autorisé à occuper le domaine public et à exécuter travaux décrit dans sa demande : livraison de matériaux pour **réfection de jardin.**

A charge pour lui de se conformer aux dispositions des articles suivants :

Article 2 :

1/ le 1^{er} mars 2024 la circulation sera réglementée à partir du 77 Chemin des Pasquiers 7h00 à 18h00. Dans tous les cas le passage sera rendu libre à tous véhicules d'urgence dûment signalés.

Article 3 : La réglementation ci-dessus entrera en vigueur dès la publication du présent arrêté.

Article 4 : le présent arrêté sera publié et affiché dans la commune et à chaque extrémité du chantier.

Article 5 : Le présent arrêté pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou de son affichage, d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nîmes, sise 16 avenue Feuchères – CS 88010 – 30941 NIMES Cedex 09

Article 6 : Madame la responsable des services, Monsieur le commandant de gendarmerie, l'entreprise « les Jardins de Glanum », le Garde Champêtre de la commune sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur. Notification sera faite à l'intéressé.

Affiché le : *26.02.2024*

Fait à Cabrières d'Avignon le 26 février 2024
Le Maire,
Delphine Crespo

